

Séjours à l'étranger Mobilité des doctorants

Appel à candidatures 2023

Programme à l'attention des doctorants de l'Ined et des doctorants des laboratoires partenaires du projet iPOPs¹

Grâce au financement du laboratoire d'excellence iPOPs (*Individus, Populations, Sociétés*), la Direction des relations internationales et des partenariats de l'Ined propose, chaque année, un programme de mobilité à destination des doctorants de l'Ined et des laboratoires universitaires partenaires du projet iPOPs.

L'objectif est de donner l'opportunité aux jeunes chercheurs de séjourner à l'étranger, dans de bonnes conditions, dans le cadre de leur projet de thèse.

Ces séjours pourront donner lieu à la mise en place de terrains d'enquêtes, de séjours en archives ou d'accueil auprès d'une équipe. Ils serviront à approfondir un aspect de la thèse dans le cadre de travaux comparés ou portant sur le pays de séjour, ou à préparer leurs projets d'après thèse. Ils devront être décidés conjointement avec le/a directeur/rice de thèse, le/a tuteur/rice Ined (dans les cas où cette supervision existe) et donner lieu à un encadrement scientifique sur place.

Appel à candidatures 2023

En 2023, le programme de mobilité doctorale financera des séjours de recherche de 15 jours à 3 mois, dans un laboratoire d'accueil étranger.

Au total, 9 mois de bourses seront financés par le laboratoire iPOPs.

Public :

- Doctorants de l'Ined dont le sujet de thèse relève d'une thématique d'iPOPs (voir <http://ipops.site.ined.fr/fr/recherche/>).
- Doctorants dont le directeur de thèse est en rattachement principal dans un **laboratoire partenaire du Labex iPOPs** et dont le sujet de thèse relève d'une thématique d'iPOPs.

¹CES : Centre d'Économie de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

CRIDUP : Centre de Recherches de l'IDUP (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

CEPED : Centre Population et Développement (Université Paris Cité)

SAGE : Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Université de Strasbourg)

COMPTRASEC : Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Université de Bordeaux)

CRESPPA : Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (Université Paris Nanterre)

Date limite de soumission des candidatures : **30 novembre 2022 minuit**, dossier de candidature à téléverser en cliquant sur le lien suivant :
[Mobilités doctorales 2023](#)

Conditions générales :

- Les doctorants doivent justifier d'un financement (salaire ou bourse) pendant la période de séjour à l'étranger.
- Le séjour devra avoir lieu pendant la période de thèse, avant la fin du contrat de financement. En aucun cas, il ne pourra servir à pallier la fin d'une rémunération.
- Le séjour devra être organisé du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**.
- Prise en charge de frais liés à la mobilité internationale par le biais d'une bourse plafonnée à **2000 euros/mois avec avance (75%) quel que soit le lieu du séjour**.
Le calcul du solde final se fait au prorata du nombre de nuits justifiées.
- Pas de prise en charge des frais de voyage.
- Rédiger un rapport d'activité à l'issue du séjour : le rapport de séjour est envoyé au/à la directeur/rice de thèse, au/à la tuteur/rice et à la DRIP.

Conditions spécifiques :

- Obtenir une invitation d'une équipe accueillante, constituée d'un/e « tuteur/rice » et d'une équipe de recherche.
- Obtenir une lettre de soutien du/e la tuteur/rice Ined motivant l'intérêt du séjour et sa pertinence dans le calendrier de la thèse.
- Proposer un programme de travail pendant la durée du séjour, autour d'une activité de recherche en cours ou nouvelle.
- Présenter des objectifs clairs et les bénéfices attendus du séjour.
- Présenter une communication dans un séminaire du laboratoire d'accueil pendant le séjour.

Processus de sélection :

L'évaluation sera effectué par un comité de sélection composé de² :

- un.e représentant.e de la DRIP
- un.e représentant.e de la direction de l'Ined
-

Seront également présents dans ce comité pour avis :

- le.a délégué.e aux affaires doctorales et postdoctorales
- le.a responsable délégué.e à l'enseignement d'iPOPs

² Par ordre de désignation, il s'agit nominativement Sandrine Dauphin, Aline Désesquelles, Emilie Council, Laurent Toulemon.

Contenu du dossier de candidature

- le dossier ci-dessous complété
- un CV
- une lettre de soutien du/e la tuteur/rice Ined motivant le séjour dans le cadre du projet de thèse
- une invitation d'une équipe accueillante, émanant d'un/e tuteur/rice local/e au sein d'une équipe de recherche
- une attestation de ressources pendant la période du séjour à l'étranger
-

Si votre dossier est sélectionné, les documents à fournir avant le départ

Par le/a doctorant/e :

- Copie des billets de train ou d'avion (même si la DRIP ne prend pas en charge le voyage)
- Demande d'avance avec attestation d'hébergement hôtelier payant (**original signé**)

Par la DRIP :

- Copie de l'ordre de mission remis à la personne

Documents à fournir au retour pour déclencher le paiement du solde :

- Copie des cartes d'accès à bord, aller et retour (même si la DRIP ne prend pas en charge le voyage)
- Originaux des factures d'hébergement hôtelier payant ou équivalent (originaux sur toute la période)
- Rapport d'activités